



SIMON ASSOCIES fusionne avec le cabinet de Jean-Marie CHANON à Lyon

Le cabinet d'avocats d'affaires SIMON ASSOCIES fusionne à Lyon avec le cabinet de Jean-Marie CHANON, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Lyon. Jean-Marie CHANON devient associé du cabinet.

SIMON ASSOCIES développe ainsi la structure entrepreneuriale de son équipe et renforce son activité en contentieux, médiation et arbitrage. Le cabinet regroupe aujourd'hui plus de trente avocats et juristes à Paris et à Lyon, le bureau de Lyon compte 7 avocats.
(communiqué cabinet, 4/5)

[Revenir à la page de recherche](#)